

### RENCONTRE AVEC L'AVPU

**Toujours soucieuse de son cadre de vie, la Ville de Montigny-lès-Metz est adhérente à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Cette démarche entre en cohérence avec toutes ses actions entreprises en faveur de l'environnement (labellisation Agenda 21 notamment), et de la qualité de vie de son territoire (classée Fleur d'Or en 2016).**

>> Mercredi 13 septembre, au Château de Courcelles, la Ville de Montigny lès-Metz reçoit les membres de l'AVPU durant une journée, dans le but de partager, entre collectivités (agents et élus), les bonnes pratiques et expériences sur le thème de la propreté urbaine.

#### **L'AVPU : moyens et buts**

L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine compte à ce jour 112 adhérents dont de nombreuses métropoles qui représentent quelque 500 collectivités.

L'AVPU a pour mission de définir et diffuser l'outil de mesure de la propreté urbaine : des grilles d'évaluation basées sur des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) comme la quantité de papiers / mégots / déjections canines / tags / dépôts sauvages... constatée chaque semaine. Ensuite, elle analyse les résultats des grilles communiqués par les villes adhérentes, et établit des statistiques pour un meilleur ciblage et une gestion optimale des actions propreté à entreprendre dans chaque ville.

→ Les principaux objectifs pour les villes adhérentes de l'AVPU sont de :

- s'évaluer : la ville mesure le plus objectivement possible le niveau de propreté de son espace public avec les grilles d'évaluation de l'AVPU. Ces éléments de mesures font l'objet d'une validation à valeur nationale reconnue
- s'améliorer : en mettant en place, après analyse des résultats des grilles d'évaluation, des actions et une gestion de terrain, visant à améliorer le niveau de propreté de l'espace public
- se situer : les efforts accomplis pour obtenir une progression peuvent se comparer pour devenir plus performants
- communiquer : en affichant une volonté politique en faveur d'une meilleure propreté par une communication spécifique

Plus d'infos : <http://www.avpu.fr/index.html>

#### **Contact presse**

Carole RICHTER

03.87.55.74.25

[carole.richter@montigny-les-metz.fr](mailto:carole.richter@montigny-les-metz.fr)